

LIEN VILLE-HÔPITAL

Les hôpitaux de Seine-et-Marne mettent la télé-expertise à portée de main des professionnels du territoire



En Seine-et-Marne, les membres de l'Alliance santé 77 (collectif informel regroupant des professionnels de santé et des acteurs institutionnels) ont souhaité développer un outil numérique **départemental** qui offrira, dans sa première version, une porte d'entrée unique **aux médecins de ville** du territoire pour atteindre les **services hospitaliers de Seine-et-Marne**.

Ce **projet seine-et-marnais** innovant est le fruit d'une collaboration entre les acteurs de tous les hôpitaux et de la ville du 77 pour rendre les soins plus efficaces et accessibles. Il permettra de :

- Faciliter les contacts entre professionnels de ville et hospitaliers
- Simplifier/fluidifier les recours aux services hospitaliers et les demandes d'avis spécialisés
- Faciliter les orientations et rendez-vous et éviter des passages aux urgences
- Faciliter l'accès aux examens spécialisés en proximité pour les patients



DIRECTPROSANTÉ 77 devrait voir le jour en fin d'année 2024.

PREMIÈRE ÉTAPE – LE RÉSEAU DE TÉLÉ-EXPERTISE

Aujourd'hui, les hôpitaux publics posent la première brique de ce dispositif et ont fait le choix de s'équiper **d'une même solution de télé-expertise**.

La solution **OMNIDOC** a été retenue.

Cet outil numérique sécurisé permettra en Seine-et-Marne :

- de respecter la confidentialité des données tout en valorisant la demande d'expertise faite aux médecins hospitaliers,
- un accès rapide et simplifié à des consultations spécialisées à distance pour des cas complexes ou nécessitant une expertise spécifique,
- une communication facilitée, une relation renforcée, autant de facteurs pour garantir des parcours de soins fluidifiés, adaptés et de qualité.

Vous retrouverez, ci-dessous, le détail des services disponibles pour les établissements de Seine-et-Marne équipés d'Omnidoc.

Et bien d'autres à venir très prochainement !

- Médecine vasculaire
- Dermatologie
- Pneumologie (en cours)
- Gériatrie (en cours)
- Diabétologie (en cours)
- Cardiologie (en cours)
- Gynéco-obstétrique (en cours)

GHEF



[Accédez à l'offre du GHEF](#)

- ORL
- Médecine interne
- Oncologie
- Allergologie
- Orthopédie (en cours)

CH SUD 77



[Accédez à l'offre du CHSUD77](#)

- Plaies – cicatrisation
- Equipe mobile antibiothérapie
- Infectiologie

GHSIF



[Accédez à l'offre du GHSIF](#)

- Déploiement à l'étude

CH Provins



[Accédez à l'offre de l'hôpital Forcilles](#)

- Pneumologie
- Diabétologie / Pathologies de la thyroïde
- Oncologie / Hématologie



[Accédez à l'offre de l'hôpital Forcilles](#)



Mémo facturation télé-expertise...

La télé-expertise est une activité rémunérée pour le requis et le requérant

DEMANDEUR (Requérant)		TELE-EXPERT (Requis)
Pas de dépassement d'honoraire	CODE RQD	CODE TE2
	Les actes de TLX sont facturés en tiers payant et pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie	Pas cumulable avec un autre acte ou majoration Pas de dépassement d'honoraire
10 €	MONTANT	MONTANT
		20 €
4 actes par an par patient pour un même requérant	MAXIMUM	MAXIMUM
		4 actes par an par patient pour un même requis

La télé-médecine doit représenter au maximum 20% du volume d'activité par année civile du médecin (téléconsultations et télé-expertises cumulées)

Plus d'information sur la télé-expertise sur la [page dédiée Ameli.fr](#)

Pour envoyer une demande d'avis

Rien de plus simple : il vous suffit de vous rendre sur <http://omnidoc.fr>, muni de votre carte CPS ou de votre numéro RPPS.

Si vous n'avez pas encore de compte sur Omnidoc, vous pourrez en créer un gratuitement en quelques secondes.